

14ème législature

Question N° : 102283	De M. Yannick Favennec (Union des démocrates et indépendants - Mayenne)	Question écrite
Ministère interrogé > Fonction publique		Ministère attributaire > Fonction publique
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > infirmiers anesthésistes	Analyse > rémunération. revalorisation.
Question publiée au JO le : 31/01/2017		

Texte de la question

M. Yannick Favennec attire l'attention de Mme la ministre de la fonction publique sur la situation des infirmiers anesthésistes diplômés d'État (IADE). Compte tenu de leur formation et de leur savoir-faire, ces derniers demandent la reconnaissance d'un statut spécifique des IADE dans la fonction publique hospitalière, ainsi que la réévaluation de leur grille indiciaire. Un décret étant en préparation, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce sujet.